



République Démocratique du Congo : Gestion financière des subventions de GAVI et du Fonds mondial

Objectif : Contrôler et gérer les risques financiers des subventions du Fonds mondial/GAVI reçues par le Ministère de la Santé en RDC

Les enjeux

La population de la République démocratique du Congo (RDC) est exposée à des risques sanitaires élevés dans une grande partie du pays. Outre les déficits dans la lutte contre les maladies infectieuses très répandues telles que le sida, le paludisme et la tuberculose, l'accès à la vaccination contre les maladies mortelles telles que l'hépatite B, la fièvre jaune et la méningite est précaire. Dans le cadre de la réforme du financement de la santé en RDC, une structure d'amélioration de la coordination et de la mise en œuvre des financements externes, la Cellule d'Appui et de Gestion Financière (CAGF), a été mise en place au sein du Ministère de la Santé en 2009. La GIZ assume depuis décembre 2014 la mission d'Agence Fiduciaire des subventions de l'Alliance du vaccin (GAVI) et du Fonds mondial (GFATM) en appui au Ministère de la Santé Publique à travers la CAGF. L'objectif du projet est de s'assurer que le Ministère congolais de la Santé utilise les fonds du GFATM et de GAVI de manière transparente et conformément aux règles.

L'approche

À travers cette Agence Fiduciaire, la GIZ apporte une assistance technique au Ministère de la Santé Publique pour satisfaire différents objectifs. D'une part, l'Agence Fiduciaire veille à garantir la transparence et la confor-



Intitulé du projet	Projet d'appui dans la fourniture des services fiduciaires pour la gestion des subventions de GAVI et du Fonds mondial
Committant / Client	GFATM (Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme) et GAVI (L'Alliance du vaccin)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zone du projet	République démocratique du Congo
Organisme de tutelle	Ministère de la Santé Publique
Durée globale	02/12/2014 - 30/12/2019
Enveloppe financière	13 869 613 euros

mité aux exigences des bailleurs et des standards internationaux dans la gestion par le Ministère de la Santé Publique des fonds de GAVI et du Fonds mondial, lesquels ont représenté plus de 50 millions de dollars en 2018. Le projet se concentre par ailleurs sur le renforcement des compétences du Ministère de la Santé en matière de finances, de passation de marchés, de comptabilité, de reporting et de gestion organisationnelle. En tant que gestionnaire de fonds fiduciaires, la



Carte des Divisions Provinciales de la Santé

* Hands on the Fiduciary agent will support 20 DPS (By deploying for each DPS: 1 Provincial Leader/Accountant and 1 Treasurer/Assistant)



Yannick Vincendeau
 Chef d'équipe
yannick.vincendeau@giz.de

Photo : Réunion d'équipe © GIZ, Javier
 Ortiz de Zuniga

GIZ travaille directement avec le Ministère de la Santé au niveau central, à Kinshasa, et avec les autorités sanitaires dans les 26 provinces du pays. Elle dispose d'une présence permanente dans 14 provinces par le biais de chefs comptables et de trésoriers pour la gestion des fonds basés dans les Divisions Provinciales de la Santé décentralisées.

L'intervention de la GIZ englobe de nombreuses tâches, à savoir l'assurance qualité par le biais de mécanismes de contrôle efficaces et la vérification de l'éligibilité et la justification étayées des paiements, l'appui à la CAGF dans la maintenance des registres financiers pour toutes les transactions avec précision et en temps opportun, la production des rapports à l'intention de GAVI et du Fonds Mondial en temps voulu et conformément aux délais contractuels de la subvention, le renforcement des capacités financières du partenaire. Toutes ces actions visent à réduire les dépenses inéligibles et garantir sur le long terme que la CAGF sera en mesure de gérer les fonds de manière efficace et sans irrégularité, de façon autonome.

Les résultats en chiffres et en faits

La GIZ a accompagné l'élaboration des manuels de procédures pour la gestion des finances, des paiements et des achats conformément aux recommandations du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et de GAVI et conformément aux réglementations nationales. Ces procédures sont appliquées systématiquement par le Ministère de la Santé au niveau central et dans les 26 provinces du pays. Cela a permis d'introduire des processus administratifs transparents et efficaces qui ont considérablement réduit les coûts non facturables du Ministère de la Santé. Par ailleurs, le Ministère de la Santé a augmenté ses dépenses et, par là-même, le nombre d'activités de projet mises en

œuvre. La GIZ contresigne les comptes du Ministère de la Santé et fait régulièrement des rapports au GFATM et à GAVI sur les dépenses, les transactions d'approvisionnement et les irrégularités constatées.

L'Agence Fiduciaire GIZ effectue une révision de chacune des passations de marché et des demandes de paiements de la CAGF sur les subventions de GAVI et du Fonds mondial. Les activités financées concernent principalement les projets paludisme, tuberculose et VIH du Fonds mondial d'une part, et d'autre part le projet GAVI sur la vaccination. Ce dernier se concentre sur la gestion efficace des vaccins, leur transport et l'élaboration du plan d'amélioration de la qualité des données de vaccination, entre autres.

Des mécanismes de contrôle et de suivi efficaces ont également été mis en place, ce qui permet de minimiser de manière significative les risques financiers dans la gestion des subventions de GAVI et du GFATM tout en développant les compétences de la CAGF. Ainsi des checklists, un registre des risques et un outil de suivi des DPS ont été élaborés et un système de coopération intégré a été établi entre la GIZ et la CAGF. Grâce au soutien de la GIZ, les deux donateurs reçoivent les rapports financiers du Ministère de la Santé.

En coopération avec les autres donateurs internationaux dans le secteur de la santé, la GIZ a élaboré un plan visant à développer les compétences et les capacités du Ministère de la Santé en matière de gestion financière et de gestion des achats. L'amélioration continue de la gestion financière par le Ministère de la Santé est mesurable dans l'administration à Kinshasa et dans les 26 provinces.

Publié par Deutsche Gesellschaft für
 Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
 Siège de la société Dag-Hammarskjöld Weg 1-5
 65760 Eschborn
 Allemagne
 T : +49 (0)6196 79-1175
 F : +49 (0)6196 79-1115
 Auteur Emilie Bilheran
 Mise en page GIZ
 Situation 09/2019

En coopération avec Ministère de la Santé Publique
 Mandaté par GFATM (Fonds Mondial de lutte contre le
 SIDA, la tuberculose et le paludisme) et GAVI
 (L'Alliance du vaccin)

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.